

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 22 avril 2026

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :
7 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Florence CAPITAIN, Gérard NIMSGERN, Séverine TROMPARENT, Martine NOWACZYK, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Bruno BUYS, Virginie RAMEAU, Demba GARY, Céline PARIS, Céline PORTOLES,

Absents excusés : Serge SAUVAGERE, Clémence HARNIST (pouvoir à Séverine TROMPARENT), Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES
TRANSFEREES - CLECT – Délibération n°2026-34**

Monsieur le Maire explique que suite au renouvellement des conseils municipaux, chaque commune membre de la communauté de l'Auxerrois est invitée à désigner un élu chargé de représenter sa Collectivité au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le rôle de cette Commission est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence entre les communes et la communauté urbaine puis de produire un rapport qui est ensuite soumis à l'approbation des communes membres.

Monsieur Pascal BARBERET se porte candidat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Monsieur Pascal BARBERET pour représenter la commune de Vilefargeau au sein de la CLECT.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Pascal BARBERET